



Bulletin de l'association

Sainte Jeanne d'Arc

de Poitiers

N°2 - PÂQUES 2018

*Les hommes
batailleront et Dieu
donnera la victoire*

Les dates à retenir

Dimanche 13 mai 2018
Solennité de Sainte Jeanne d'Arc,
Journée familiale réunissant tous
les amis de l'association.

Contacts

Courriel (de préférence) :
jeannedarcpoitiers@gmail.com

Secrétariat :
M. Laurent COGNY
Association Sainte Jeanne d'Arc
5 bis, rue Jean-Jaurès Bât A Appt 8
86000 POITIERS

Correspondants :

Jean AUGUY
05 49 51 48 50
Vincent LARROQUE
05 17 43 82 04
Yves PREVOT-STARK
05 49 06 11 97

Site internet :

<http://association-sainte-jeanne-d-arc-poitiers.e-monsite.com/>

ÉDITORIAL

À l'heure d'écrire ces quelques lignes nous apprenons que dimanche 18 mars un bande de 80 braillards de toutes origines, équipés de mégaphones et banderoles, a investi la basilique Saint-Denis pour protester contre le projet de loi sur l'immigration. Nous n'en trouvons aucun écho de la part des grands media, nous n'entendons aucune protestation des autorités civiles ou religieuses.

La profanation d'un haut lieu de chrétienté n'est autre que l'attaque de notre Foi, l'insulte à notre Histoire par le choix de la nécropole des Rois qui ont fait la France est une atteinte à notre Patrie et le silence de nos élites s'apparente à une véritable soumission.

A lui seul cet événement réunit les ingrédients du péril qui nous guette.

Nous pourrions citer bien d'autres incidents moins importants mais qui constituent néanmoins des pièces du processus de destruction de la France chrétienne.

La réflexion que nous propose dans ce numéro l'étude *Jeanne d'Arc et la France* vient à point nommé nous rappeler tout ce que Jeanne a donné à la France et que nous ne saurions oublier.

Mais la réalisation du rêve que chante Péguy, conclusion de cette étude, ne se fera pas sans notre contribution ; pour obtenir du Ciel la force dont nous avons besoin nous vous proposons de fleurir en mai les statues de la Sainte Vierge ; cette oraison publique contribuera également à affirmer que la France demeure et demeurera une terre chrétienne. D'ailleurs la recommandation de Saint Pierre que nous rapporte notre aumônier nous y encourage : « *Ayez une belle conduite au milieu des païens, pour que la vue de vos bonnes œuvres les amène à glorifier Dieu.* »

J. BOISARD

LE MOT DE NOTRE AUMÔNIER

Il est ressuscité, et nous avec Lui.

Dans la belle liturgie de Pâques, l'Église aime à citer les phrases de l'Apôtre saint Paul : « Puisque vous êtes ressuscités avec le Christ, recherchez les choses d'en haut, là où le Christ est assis à la droite de Dieu ; ayez le goût des choses d'en haut et non des choses terrestres ; car vous êtes morts, et votre vie est cachée en Dieu avec le Christ... Le Christ est votre vie. »

La résurrection de Notre Seigneur n'est pas seulement le miracle par excellence qui doit maintenir notre foi, comme il a soutenu celle des Apôtres. La résurrection n'est pas seulement pour nous une promesse, à échéance lointaine, de notre future résurrection.

Elle est déjà, au point de vue spirituel, une réalité commencée.

Nous sommes ressuscités vraiment, ressuscités du péché, et nous devons dès lors mener une vie de ressuscités.

La vraie mort à redouter est la privation de la vie divine : le péché.

L'important est d'en être libérés, ou comme dit saint Paul, de mourir au péché et de ressusciter à la vraie vie – celle de Dieu.

Cette heure s'est opérée à notre baptême. Par ce sacrement, le baptisé est uni réellement à la mort du Christ Sauveur, il reçoit en son âme la vie de Dieu.

La difficulté sera donc de maintenir cette vie en notre âme, car nous n'avons pas été libérés des passions, des désirs qui nous entraînent au péché : le désir de posséder et de posséder toujours davantage ; le désir d'être bien et toujours mieux plutôt que le désir d'être bon et toujours meilleur ; l'amour de l'argent, l'ambition, les désirs sensuels, la violence...

C'est donc dans une lutte permanente que nous devons garder en nous la vie divine.

C'est en effet le premier devoir de celui qui est ressuscité avec Notre Seigneur Jésus-Christ.

Jésus est notre modèle dans sa résurrection même.

Mais attention, ne pas perdre cette vie de la grâce est un programme insuffisant. Nous devons la développer, l'épanouir par la prière, les sacrements, l'offrande de nos actes quotidiens, l'union profonde avec Notre Seigneur Jésus-Christ et son imitation.

Le baptême, comme toute naissance, a été pour nous seulement un début : l'achèvement doit se continuer tout le long de notre vie.

Le baptême est la nouveauté, mais il faut renouveler la nouveauté elle-même.

De par notre comportement et notre manière d'agir, vivons en ressuscités. Saint Pierre disait : « *Ayez une belle conduite au milieu des païens, pour que la vue de vos bonnes œuvres les amène à glorifier Dieu.* »

Cette consigne est toujours d'actualité.

Par notre vie, témoignons nous aussi en faveur du Christ ressuscité.

Bonnes fêtes de Pâques.

Père PHILIPPE

Le mois de mai, mois de Marie, mois de Jeanne

Voici bientôt le mois de Mai, le mois des fleurs et surtout le mois consacré à la Vierge Marie ; mais c'est aussi le mois de sainte Jeanne d'Arc, ce mois qui vit son triomphe à Orléans et son supplice sur le bûcher de Rouen.

Jhesus Maria, ces divins noms sont unis sur la bannière de Jeanne.

Le Christ est Roi de France et Marie, depuis toujours, en est la Reine et ils ont confié à Jeanne la mission de la sauver. Jeanne elle-même nous l'affirme : « *Je suis venue au roi de France de par Dieu, de par la Vierge Marie, de par tous les benoîts saints et saintes du Paradis et de leur commandement* ». Ainsi, après Dieu, avant les saints c'est la Vierge Marie qui nous envoie Jeanne.

C'est bien en toute confiance que nous pouvons, avec l'intercession de Jeanne, implorer la protection de notre Mère du Ciel.

Puisque Jeanne, dont nous chanterons la Solennité le 13 mai, est étroitement associée à la gloire de Marie, profitons de cette fête pour fleurir les statues de la Vierge qui ornent les routes et villages de notre diocèse afin d'accompagner nos prières et montrer aux yeux de tous que le Poitou demeure une terre chrétienne.

Nous espérons que vous serez nombreux à vous associer à cette action ; afin que nous puissions lui donner le retentissement nécessaire ayez l'amabilité de nous indiquer avant le 13 mai la situation géographique des statues que vous fleurirez, même avec de simples fleurs des champs.

J. B.

L'ASSOCIATION SAINTE JEANNE D'ARC DE POITIERS

Saint Hilaire à Poitiers

L'écrivain Guy Barrey a publié, l'année dernière, aux Éditions Via Romana, un livre sous le titre *Pèlerinages de France*. Il faut le préciser, le Poitou-Charentes y est faiblement représenté par, sauf erreur, trois notices sur « Saint Hilaire à Poitiers », « Notre-Dame de Beauchêne à Cerizay », « Île Madame », mais il y a six notices sur la Vendée qui était, avant la Révolution, notre Bas-Poitou. Nous reproduisons ci-dessous la notice consacrée à saint Hilaire puisque notre association y est citée :

Un hommage à saint Hilaire, né en 315, évêque de Poitiers et Docteur de l'Église, et au cardinal Pie, né en 1815, évêque de Poitiers, cardinal, a été organisé par l'association sainte Jeanne d'Arc les 9 et 10 mai 1815, 1700^e anniversaire de la naissance de saint Hilaire et du 200^e anniversaire de celle du cardinal Pie.

Ces deux grandes figures de l'Église surent relever les défis de leur temps, témoigner et proclamer la Vérité des Évangiles et de la foi chrétienne, la seule vraie foi : la recherche sincère et assidue de la vérité conduit en effet au Christ-Sauveur des hommes. Saint Hilaire en montra

la réalité et la profondeur en se penchant sur le Mystère de la Très Sainte Trinité, qui se comprend par l'Amour infini de Dieu pour les hommes. Il eut pour disciple saint Martin de Tours, alors que ce dernier était moine à Ligugé, et le poussa à devenir exorciste, avant de le conduire à la prêtrise.

Ce n'est pas un hasard si c'est à Poitiers, ville de saint Hilaire, que Charles Martel repoussa l'invasion musulmane en 732, les musulmans qui ne parviennent pas à comprendre la réalité de la Très Sainte Trinité et vont même jusqu'à la nier. La victoire de Charles Martel à Poitiers, prélude à d'autres victoires, permit à son fils Pépin le Bref et son petit-fils Charlemagne d'assurer l'existence durable de la Chrétienté et les liens privilégiés de la France avec la Papauté.



Saint Hilaire

J. A.

CULTE RELIGIEUX EN POITOU

Le diocèse de Poitiers

À l'origine, il était immense. Imaginez (à grands traits) au nord-ouest l'estuaire de la Loire, descendez jusqu'à l'embouchure de la Sèvre Niortaise, dirigez-vous plein est vers Niort, obliquez vers Ruffec puis Confolens, de là rejoignez au nord Montmorillon, Saint-Savin, Le Blanc et suivez la Creuse pour rejoindre Port-de-Piles et la Vienne qui vous conduira jusqu'à la Loire, limite nord du diocèse, territoire des Pictons (qui deviendront les Pictaves) confiés à Saint Hilaire le Grand.

Au IX^e siècle les Bretons s'emparent du pays de Retz et au Xe c'est toute une bande du sud de la Loire (partie des Mauges et Tiffauges) qui est détachée du diocèse pour rejoindre l'Anjou.

Malgré ces amputations, la grandeur du territoire et l'importance de la population justifient la décision du Pape Jean XXII (bulle du 13 août 1317) d'ériger les abbayes de Luçon et Maillezais en évêchés ; ainsi toute la partie ouest

(très approximativement l'actuel département de Vendée) quittait le diocèse de Poitiers.

Le concordat de 1801 rattacha à l'évêché de Poitiers 93 paroisses jusque-là dépendantes de Maillezais. Ce même concordat décidait que le diocèse de Poitiers serait désormais limité aux départements de Vienne et Deux-Sèvres ainsi qu'il l'est encore aujourd'hui.

Mais il a bien failli se réduire à la seule Vienne car en 1861 le gouvernement prit soudain l'initiative de créer promptement un évêché à Niort pour « diminuer la puissance de ce prélat » en l'occurrence Mgr Pie. La résistance fut indomptable, tout le diocèse s'est soulevé et le pouvoir a reculé ; Mgr Pie avait de surcroît obtenu le ferme soutien du Saint Père, le Pape Pie IX.

Le 8 décembre 2002, la Congrégation des Évêques prit la décision d'ériger Poitiers en Archevêché avec comme Églises suffragantes : Angoulême, La Rochelle, Limoges et Tulle.

J. B.

Jeanne d'Arc et la France : patrie ou royaume ?

Jean de Viguerie, dans un de ses livres les plus brillants a donné une présentation de la notion de patrie en France (*Les deux patries*, DMM, 1998), en montrant que, en sept ou huit siècles, elle avait profondément évolué. Au Moyen Age, le mot patrie désigne la terre des pères, le pays de la naissance. Aimer sa patrie, c'était « rendre à la France les devoirs de la piété avec les honneurs du respect et de la fidélité. Jean de Viguerie souligne qu'alors, la France était « un être moral doté de vertus, dont le Français veut se montrer digne ». Chaque homme par une dilection particulière, exprime en toute justice ce que, comme débiteur, il doit rendre pour les bienfaits reçus. Débiteur vis-à-vis de Dieu, vis-à-vis de ses parents et vis-à-vis de la patrie. Dans cette obligation de gratitude, Dieu occupe ainsi la première place. Saint Thomas d'Aquin explique que, de même qu'il appartient à la religion de rendre un culte à Dieu, de même à un degré inférieur, il appartient à la piété de rendre un culte aux parents et à la patrie.

Quel regard Jeanne d'Arc portait-elle sur la France ? Elle ignore le terme de patrie. Pour elle, la France, c'est d'abord le royaume aimé de Dieu. Sur son étendard, à côté des mots *Jésus et Maria* figure l'image de Dieu qui bénit une fleur de lys présentée par un ange. Si la France est pour Jeanne le saint royaume, c'est parce que son seul propriétaire est le « roi du Ciel ». Le roi capétien n'en est que le lieutenant. Jeanne sait qu'en France, la couronne est successorale et non héréditaire. Bien plus, contrairement aux légistes de son temps qui considèrent que l'on devient roi à raison de la seule succession, elle affirme et n'en démordra pas que le roi de France n'acquiert sa dignité qu'une fois sacré. A Poitiers, elle déclare : « Je ne dirai pas *le Roi* avant qu'il soit sacré et couronné ». Ce royaume de France est donc tout à la fois une expression mystique et une réalité institutionnelle. Aussi bien regarde-t-elle la conquête de deux villes comme essentielles à l'accomplissement de sa mission : Reims pour le sacre du roi, et Paris pour son trône.

Mais le regard de Jeanne n'est pas seulement spirituel ; il est aussi charnel. La France vue par Jeanne est bien cette personne morale, pétrie des vertus chrétiennes qui vit et qui souffre, comme le lui ont dit ses voix. Et Jeanne a vécu intensément la grande souffrance du royaume, celle du peuple, les grands comme les humbles dont elle était si proche, et dont elle savait qu'il fallait ménager les forces. La patrie française qui émerge de cette guerre douloureuse, n'est pas une marâtre ; elle

est économe du sang de ses enfants. Elle ne réclame, remarque J. de Viguerie, ni insurrection générale, ni levée en masse, ni massacres. Jeanne voulait la sauver, non la saigner. Cette patrie johannique n'est jamais ce « tyran » vomie par la Révolution, assoiffé du sang des levées en masse, des centaines de milliers de morts de la Convention et de l'Empire, des millions d'hommes mobilisés pour des guerres mondiales. Avec Jeanne, le salut du royaume ne demandera que six compagnons pour aller de Vaucouleurs à Chinon et quinze à vingt mille pour la suite de la campagne. A Orléans, elle gémit : « Jamais je n'ai vu de sang de Français que les cheveux ne me levassent sur la tête ». Jeanne ne pleurait-elle pas sur victimes anglaises ?

Ainsi, Jeanne n'a-t-elle pas seulement donné sa vocation mystique à la France ; elle ne lui a pas seulement donné l'assise spirituelle et politique du sacre de Charles VII. Dépassant les divisions sociales, féodales, provinciales, la mission de Jeanne a forgé l'unité française. « Elle fut plus qu'une sainte, écrit Franz Funck-Brentano ; elle a la gloire sans pareille d'avoir été l'auteur de notre patrie ». Et même de la *nation*, c'est-à-dire, « un peuple conscient de participer au même héritage » (M-M. Martin).

Cette vision à la fois intensément spirituelle et charnelle de la patrie française se poursuivra jusqu'au XVI^e siècle qui la dotera encore de vertus, comme le chantait Ronsard :

« Là, fleurit la vertu, l'honneur et la bonté ».

Et puis, progressivement, à partir du XVII^e siècle, l'être moral de la France s'estompe. L'État prend sa place et domine le discours politique. C'est l'État de Richelieu et de Louis XIV. Même si le Roi-Soleil, dans son appel aux Français de juin 1709, invoque « l'honneur du nom français ». La Révolution va dénaturer profondément l'idée de patrie, qui n'est plus qu'une abstraction affublée des oripeaux de la Déclaration des droits de l'homme, ou armée du chantage de la « Patrie en danger » qui justifiera tant de sacrifices humains. De Danton à Philippon en passant par Combes et Clemenceau, elle devient une entité dévorante, qui absorbe la France dans toutes ses composantes, territoires, familles, communautés, individus, croyances, un Léviathan animé d'une utopie mortifère, l'idéologie révolutionnaire en ange exterminateur. Cette patrie ne peut être celle de Jeanne. Elle n'est pas la nôtre. Avec Jeanne, nous n'espérons que dans le retour du Saint royaume que chantait Péguy :

Que notre France après soit la maison divine
Et la maison vivante ainsi qu'au temps passé
La maison devant qui tout malfaisant s'incline
La maison qui prévaut sur Satan terrassé.

J-B. GEFFROY

M^{gr} Charles Louis Gay 1815-1892. Un artiste au service du Christ

par Séverine Blenner-Michel et Emmanuel Pénicaut

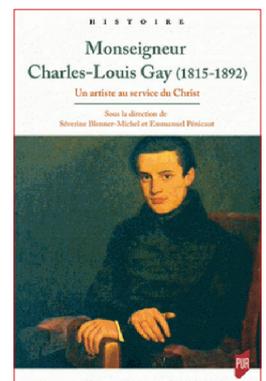
Issu de la riche bourgeoisie des lendemains de la Révolution, dans un milieu éloigné de la religion, le jeune Charles Gay est avant tout un esthète brillant, qui fréquente à Paris les milieux littéraires et les musiciens, parmi lesquels son meilleur ami, Charles Gounod. Converti au sortir de l'adolescence, notamment par le biais du P. Lacordaire, il s'oriente vers la prêtrise et met alors ses talents au service de sa foi.

Ordonné en 1845, c'est par la prédication, la fondation de carmels et la rédaction d'œuvres spirituelles d'une grande profondeur qu'il exprime désormais les facettes de sa sensibilité. Appelé auprès du cardinal Pie à Poitiers comme vicaire général et chanoine, il devient en 1877 évêque auxiliaire ; écarté après la mort de son protecteur, il meurt à Paris en 1892, après avoir acquis la réputation

de « plus grand mystique du XIX^e siècle » (E. Lecanuet). L'œuvre abondante de M^{gr} Gay influence la pensée catholique jusqu'au milieu du XX^e siècle et constitue une étape majeure dans l'histoire de la spiritualité française, après François de Sales et avant Thérèse de l'Enfant-Jésus.

Séverine Blenner-Michel, archiviste-paléographe et docteur en histoire contemporaine, est conservatrice en chef du patrimoine aux Archives diplomatiques (ministère des Affaires étrangères).

Emmanuel Pénicaut, archiviste-paléographe, est conservateur en chef du patrimoine au ministère de la Culture (Médiatique de l'architecture et du patrimoine). (232 pages, Presses Universitaires de Rennes, 2017, 20 €).



La croix du cimetière de Prinçay



Le 23 novembre 2017, le tribunal administratif de Poitiers a mis fin à une action en justice opposant Philippe Bonn, fils d'un défunt inhumé dans le cimetière de Prinçay, village du nord de la Vienne de 230 habitants, qui réclamait depuis 2014 à la commune le retrait de la croix ornant le portail du cimetière restauré en 2002 avec réinstallation de cette croix d'origine, et ce au nom de la loi de séparation des Églises et de l'État (1905). L'arrêt du Conseil d'État du 28 juillet sur lequel s'est appuyé le tribunal administratif, précisait « que la loi de 1905 autorise l'entretien, la restauration voire le remplacement des signes religieux existant préalablement à la loi. Or, comme en atteste un courrier de la préfète, tous les cimetières créés avant la loi de 1905 comportaient une croix à leur entrée » (Vincent Buche dans *Centre Presse*). Le tribunal administratif a rejeté la demande du plaignant et l'a condamné à indemniser la commune pour ses frais de justice à hauteur de 1200 €.

Le MRJC et l'avortement

Le 19 janvier dernier, le *Mouvement rural de Jeunesse chrétienne (MRJC)*, dans un communiqué, se désolidarisait de la *Marche pour la Vie* du dimanche suivant, et déclarait défendre « le droit fondamental pour les femmes et les couples d'avoir recours à l'IVG ». Cette prise de position, clairement favorable à l'avortement, a, hélas, suscité peu de réactions dans l'épiscopat français, seuls quelques évêques ayant manifesté leur désapprobation.

Il faut rappeler que le MRJC a touché 574 553 € (!) de subventions de la part des diocèses de France en 2016. L'archevêque de Poitiers, M^{gr} Wintzer, a tenu une position très relativiste dans cette affaire, déclarant le 27 janvier sur son compte *Twitter* : « Distinguer pour unir : il y a des cathos à LMPT et au MRJC mais pas que et l'Église les déborde. L'IVG est un échec à regretter et une souffrance à entendre. Une

Exposition « Cloches, l'extraordinaire patrimoine campanaire de Grand Châtellerauld »

Nous relayons cette annonce d'exposition qui se déroule actuellement et dure jusqu'au 17 juin et qui peut être l'occasion d'une sortie en famille.

On les entend mais on les voit pas, elles rythment les journées mais on ne les connaît pas... Les cloches sont à la fois des œuvres d'art, des instruments de musique et des témoins de l'histoire locale. Un travail d'inventaire et de recherche mené par le Pays d'art et d'histoire a permis de mettre en lumière ces belles messagères ! Embarquez pour une visite virtuelle des clochers de Grand Châtellerauld à la découverte des cloches remarquable de notre territoire : la cloche russe, le carillon Bollée, la cloche d'Usseau....

Un intervenant du *Forum catholique*, Luc Perrin, a rappelé à cette occasion que :

« la plainte était irrecevable à la base puisque la loi de 1905 a statué explicitement sur ce cas.

« L'article 28 est clair : " Il est interdit, à l'avenir, d'élever ou d'apposer aucun signe ou emblème religieux sur les monuments publics ou en quelque emplacement public que ce soit, à l'exception des édifices servant au culte, des terrains de sépulture dans les cimetières, des monuments funéraires, ainsi que des musées ou expositions ". »

et poursuivait ainsi :

« Le laïcisme le plus combiste est en train de revenir en force dans notre pays : l'hostilité envers l'islamisme, qui se conçoit, est venue s'ajouter à la secte des antisectes pour tenter d'imposer un régime de type athée albanais.

« Ce que les plus fanatiques et pour le coup sectaires de 1905 n'ont pas eu certains aujourd'hui poussent partout pour l'obtenir.

« Les campagnes antireligieuses des grands media y contribuent en se fondant sur la complète ignorance des textes par nos concitoyens. Il suffit de demander quel est l'article premier de la loi... »

L. GRAVÊTHE

subvention est un soutien, ni un blanc-seing ni un instrument de pression. » (sic). (Source : site *Riposte Catholique*)

Une rencontre organisée par la Conférence des évêques de France avec les dirigeants du MRJC s'est soldée par un communiqué expliquant que cette réunion avait permis de « clarifier ce sur quoi il y avait eu interpellation, et de nous remettre d'accord sur le pacte de confiance qui oblige un mouvement d'Église ». Or, début février, la vice-présidente de la *Marche pour la Vie*, Cécile Edel, s'exprimait sur le sujet, regrettant qu'aucune sanction n'ait été prise à l'égard du MRJC qui « continue pourtant de mettre sur leur site le communiqué concernant le droit à l'avortement » et « continue également d'organiser un week-end qu'ils appellent un week-end militant pour prôner toutes les unions libres, dont le mariage homosexuel, etc. » (Source : site *Boulevard Voltaire*).

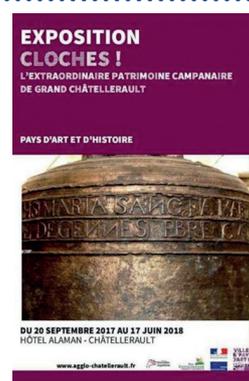
L. G.

De nombreux éléments campanaires sont également exposés : matrices de fondeur de la fonderie Bollée, battant de cloche de l'église Saint-Jacques, sans oublier l'imposante « Marie » la cloche de l'église Saint-Vincent de Naintré, datée de 1848.

Un espace ludique est proposé aux enfants avec jeu de Memory et puzzle géant.

Un livret documentaire de l'exposition « Focus Cloches ! l'extraordinaire patrimoine campanaire de Grand Châtellerauld » est à votre disposition gratuitement.

« Exposition visible à l'Hôtel Alaman (Place Sainte-Catherine, 86100 Châtellerauld. Accès libre et gratuit).



Au sujet de la télévision : *Il y a beaucoup de façons de parler de la télévision. Mais dans une perspective business, soyons réalistes, le métier de TF1 c'est d'aider Coca-Cola à vendre son produit. Or, pour qu'un message publicitaire soit perçu, il faut que le cerveau du téléspectateur soit disponible. Nos émissions ont vocation de le rendre disponible. C'est-à-dire de le divertir, de le détendre pour le préparer entre deux messages. Ce que nous vendons à Coca-Cola, c'est du cerveau humain disponible.*

(Patrick LE LAY, PDG de TF1, *Les Dirigeants français face au changement, Baromètre 2004*, Éditions du Huitième Jour)